

CONSEIL MUNICIPAL DE HOULGATE

Compte rendu de la réunion du mardi 31 mai 2011 à 19 heures

(3^{ème} séance de l'année)

L'an deux mil onze, le 23 mai, convocation a été adressée par M. le Maire à chacun des membres du Conseil Municipal de Houlgate.

Le **mardi 31 mai 2011** à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie sous la présidence du Maire, M. PUPIN, Mme Maryse VERNOCHET et Mme Chantal RASSELET, Adjointes au Maire, M. Denis MAERTENS, Mme Agnès PINCEPOCHE, Mme Nadine HENAULT, M. Laurent LAEMLÉ, M. Frédéric CHIRON, Mme Thérèse JARRY, Mme Annie DUBOS et M. Jean-Claude BOTTET, conseillers,

Soit 10 membres présents en début de séance sur les 18 membres en exercice,

Absents: M. Patrick BARBA et M. Patrick TURCOTTE, excusés ;

M. Jean-François MOISSON, excusé, donne pouvoir à M. le Maire ;

Mme Fiona MONTANARO, excusée, donne pouvoir à Mme VERNOCHET ;

M. Olivier COLIN; Mme Christine BARATIN, excusée, et M. Claude CAILLOUX.

Assiste : M. Alain BERTAUD, DGS,

Constatant que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

-0-0-0-

- Le conseil désigne **Mme Annie DUBOS** en qualité de **secrétaire de séance**, et M. Alain BERTAUD, secrétaire auxiliaire. Vote à l'unanimité soit 12 voix favorables.

- **Le compte rendu de la séance de conseil du 21 avril 2011 est approuvé à l'unanimité** des présents, soit 12 voix favorables (10 présents et 2 pouvoirs).

- Compte rendu des décisions prises par le Maire

Décisions prises en application de la délégation de pouvoir qui lui a été accordée par une délibération du 13 mai 2008 (cf. article L. 2.122-22 du code général des collectivités territoriales)

Dcn11- 08 - du 13 mai 2011 - MARCHÉ DE GESTION DES LOGEMENTS DE LA GENDARMERIE

L'offre de l'étude de Maîtres Eric SPOOR, Guy PIGAUX et Guillaume HÉRON, Notaires, dont le taux de rémunération s'élève à 6% hors taxe du montant des loyers, a été retenu (imputation à l'article 6226 du budget).

NB : marchés non soumis au code des marchés publics – 8 logements

-0-0-0-

Dcn11- 09 du 17 mai 2011 - Marché public relatif à l'achat d'une fourgonnette

(Marché à procédure adaptée - MAPA)

Offre retenue, jugée économiquement la plus avantageuse est celle proposée par le Garage LION domicilié à Auberville (14.640), dont le montant de l'offre s'établit comme suit :

- 12.550,00€ modèle Kangoo express Renault 1.6 (9CV essence)

- 3.890,50€ HT (remise)

= 8.679,50€ HT véhicule fourgonnette,

+ 376,25€ HT (attelage)

- §1.3 alinéa 3 - Mme VERNOCHET estime qu'il suffit de mentionner vouloir: « favoriser le maintien de la population vieillissante, notamment par le développement de services et de structures », en précisant que l'objectif s'adresse aux sédentaires ; mais qu'il n'y a pas lieu d'indiquer vouloir « poursuivre l'accueil » de cette population,
 - §2.1 -M. LAEMLÉ suggère de remplacer la mention « coupure d'urbanisation », qui lui paraît trop stricte, par celle de « trouée verte »,
 - § 2.2 – Au sujet de la protection du patrimoine bâti, M. MAERTENS estime qu'il faut faire un grand travail de sensibilisation du citoyen,
- Après en avoir débattu, le conseil municipal prend acte que le débat a eu lieu.

En conséquence le débat est clos (délibération non soumise au vote).

2. OFFICE DE TOURISME : 2^{ème} acompte de subvention

M. le Maire rappelle la précédente délibération du 24 février 2011 portant attribution d'acomptes à plusieurs associations locales, dont 20.000€ pour l'Office de Tourisme,

Considérant que le vote du budget n'a pu intervenir que le 21 avril 2011, et que le vote des subventions aux associations locales est prévu pour la séance de conseil du 16 juin 2011, M. le Maire propose d'attribuer un nouvel acompte à l'association de l'Office de Tourisme de Houlgate,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité, soit 13 voix favorables :

- d'accorder un 2nd acompte d'un montant de 50.000€ (cinquante mille euros),
- de prélever les crédits nécessaires au compte 6574 du budget,

3. INFORMATIONS :

CNC (1) : versement en cours de la somme de 21.111€ par le SFEIC (Soutien Financier de l'Etat à l'Industrie Cinématographique), à titre de remboursement des investissements antérieurs agréés par le CNC, somme couverte par la Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) incluse dans le prix des places de cinéma.

(1) CNC : Centre National de la Cinématographie

Sécurité Routière : M. le Maire fait part d'une prochaine réunion d'information le 23 juin 2011 sur la sécurité. Il y sera présenté le bilan de l'accidentologie 2011, les évolutions du « code de la rue » dont les double sens cyclables, les référents territoriaux de la DDTM, le diagnostic sur le lien entre l'urbanisme et la sécurité routière.

La séance est levée à 20H20